

Comment en bénéficier ?

En prenant contact, **dès la rentrée scolaire**, avec la personne en charge du programme Erasmus + dans votre structure (liste des établissements et des contacts en dernière page).

Pour en savoir plus...

Les programmes européens :

<http://www.erasmus+.fr/penelope/>

L'Europass :

www.europass.fr

L'ENFA (établissement porteur) :

<http://www.enfa.fr/>

Tél : +33 (0)5 61 75 34 63

L'enseignement agricole en Midi-Pyrénées :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Enseignement-Agricole>

Le blog des mobilités de l'enseignement agricole :

<http://moveagri.ning.com/>

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Les établissements partenaires

ENFA

Contact : Sophie RAYNAUD coop-inter.enfa@educagri.fr

EPLEFPA TOULOUSE-AUZEVILLE

Contact : Corinne SAMOUILLA
corinne.samouilla@educagri.fr

PYRENEES

Contact : Régis DUPUY regis.dupuy@educagri.fr

EPLEFPA VIC EN BIGORRE

Contact : Delphine LAISSAC delphine.laissac@educagri.fr

CAMPUS LA SALLE SAINT-CHRISTOPHE

Contact : David BARATGIN cfi@institut-st-christophe.com

EPLEFPA AUCH BEAULIEU-LAVACANT

Contact : Franck FOUILLET franck.fouillet@educagri.fr

EPLEFPA 82

Contact : Maryline LACAM maryline.lacam@educagri.fr

LEGTA DE FIGEAC

Contact : Jean-Roland ARBUS jean-roland.arbus@educagri.fr

LYCEE BEAUREGARD

Contact : Bérangère CILIBERTI
berangere.ciliberti@educagri.fr

LYCEE-INSTITUT FRANCOIS MARTY

Contact : Marie-Claude ALAZARD
marie-claude.alazard@cneap.fr

INEOPOLE FORMATION MFR MIDI-PYRENNES

Contact : Fabrice CREPIEUX fabrice.crepieux@mfr.asso.fr

EPLEFPA DU TARN

Contact : Jean-Noël BERTRAND
jean-noel.bertrand@educagri.fr

LYCEE AGRICOLE PRIVE DE TOUSCAYRATS

Contact : Marie-Isabelle AUGER i.auger@voila.fr

LYCEE PRIVE LA CADENE FONDATION D'AUTEUIL

Contact : Karine VILLENEUVE karine.villeneuve@cneap.fr



ERASMUS AGRI MIDI-PY



Le CONSORTIUM DE MOBILITES ERASMUS + de l'enseignement agricole en Midi-Pyrénées

ETUDIANTS



ERASMIP ?

ERASMIP vous offre la possibilité d'effectuer un stage professionnel ou une mobilité académique hors de nos frontières au cours de votre cursus, tout en bénéficiant d'un appui et d'une éventuelle bourse à la mobilité.

ERASMIP est le consortium des mobilités Erasmus + de l'enseignement agricole en Midi-Pyrénées.

Tous les établissements qui le composent possèdent une charte Erasmus + de l'enseignement supérieur.

Conditions d'éligibilité

- **Etre inscrit dans une formation diplômante de l'enseignement supérieur dans un des établissements du Consortium Erasmip** (voir liste des établissements en dernière page).
- Effectuer une mobilité individuelle de stage professionnel d'une durée minimum de deux mois.
- Effectuer une mobilité académique d'une durée minimum de trois mois dans une université partenaire.

Les étudiants bénéficiaires doivent se rendre disponibles pour participer à une session de préparation au départ organisée par le consortium.

La durée totale de mobilité Erasmus + ne peut excéder douze mois par cycle.

Où effectuer sa mobilité ?

Dans n'importe lequel de ces **27 pays de l'Europe** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède,

Dans un pays de **l'AELE** : Islande, Liechtenstein et Norvège,

Ainsi qu'en **Turquie** et **République Yougoslave de Macédoine**.

Chez un partenaire identifié : université, entreprise, coopérative, association, institution en lien avec le domaine de formation des participants.

Dans quel but ?

S'intégrer dans une entreprise, une association ou une ONG pour travailler sur son projet professionnel, **élargir son champ de compétences techniques** et développer son réseau .

Valider des modules de formation dans une université étrangère.

Découvrir la culture d'un autre pays, **favoriser les échanges** humains et **construire la citoyenneté européenne** de demain.

Acquérir une expérience et faciliter son insertion professionnelle.

Un accompagnement

Le consortium accompagne les étudiants dans leur mobilité :

- Avant : aide à la recherche d'une structure d'accueil, préparation au départ, dossier administratif
- Pendant : suivi de l'étudiant
- Après : retour d'expérience et valorisation de la mobilité.

Quelles valorisations ?

Une mobilité Erasmus + est une expérience qui apporte de nouveaux savoirs, savoir faire et savoir être :

Reconnaissance académique

Compétences linguistiques

Acquisition de nouvelles pratiques

Enrichissement personnel

Capacités d'adaptation, d'autonomie

Ouverture d'esprit

Découverte d'une autre culture

Rencontre avec des professionnels

Développement d'un réseau informel

Témoignages, partages

Un Europass mobilité est délivré à tous les participants.